

Vivre le Parc

Le journal du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



P5. Portrait

Le chat forestier
(*Felis silvestris silvestris*)

P8. Thématique

Préservons la biodiversité

OCTOBRE 2023

Sommaire

P4 - Saison



- > Délicieuses baies de genévrier
- > Le lierre grimpant, ami des arbres
- > Le chat forestier (*Felis silvestris silvestris*)

P6 - Initiatives

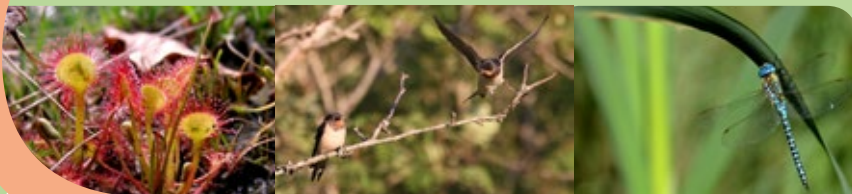
- > Sources en action, 2024-2029
- > Encore plus de jus dans les pédales !

P7 - Décryptage

La biodiversité est dans le pré

P8 - Thématique

Biodiversité !



« Ma famille est céramiste depuis 1926. Je suis la 4^{ème} génération ! J'aime partager ma passion pour la céramique. »

P12 - Rencontre

Nicolas Ducrot, artisan tuilier

P13 - Pratique

5 raisons de construire en pierres sèches



P14 - Escapade

Felletin

P16 - Ludique !

Biodiversité croisée !

Vivre le Parc

Journal du PNR de Millevaches en Limousin
05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Brugère, président du PNR de Millevaches en Limousin
Coordination : Marie Mazurier, chargée de communication du Parc
Réalisation : Collectif Zélie | Emmanuelle Mayer (coordination éditoriale), Élise Levet & Natacha Margotteau (journalisme), Hélène Richard (illustration), Émilie Lordemus (maquette)
En collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional
Photo de couverture : Guillaume Rodier
Impression : Imprimerie Champagnac, Aurillac
Tirage : 20 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876





Le déclin de la biodiversité se poursuit, l'état des habitats naturels et de nombreuses espèces est préoccupant. »

Édito

Chers habitantes et habitants du Parc naturel régional de Millevaches,

J'ai le plaisir de vous adresser le nouveau numéro de notre journal « Vivre le Parc ». Notre ambition, à travers ce magazine, est de mettre en évidence les atouts de notre territoire et de partager avec vous les actions et actualités du Parc. Dans mon édito du dernier journal, je faisais état des enjeux concernant la préservation de la biodiversité et de l'obligation à agir tous ensemble si nous voulons être efficaces. La situation climatique que nous avons connue cet été, en France et partout dans le monde, vient confirmer cette urgence à agir. Aussi, nous avons choisi pour ce nouveau numéro de consacrer le dossier à la biodiversité : Qu'est-ce que la biodiversité ? Quelles spécificités sur notre territoire et comment agir chacun à son niveau ? L'Observatoire national de la Biodiversité vient de faire paraître sa nouvelle publication : « La biodiversité française en déclin : 10 ans de chiffres-clés ». Le constat est sans appel : « le déclin de la biodiversité se poursuit, l'état des habitats naturels et de nombreuses espèces est préoccupant ». Cette situation démontre la nécessité d'agir collectivement avec une vision ambitieuse et durable.

Le modèle de synergie entre l'Homme et la Nature, prôné par les Parcs naturels régionaux depuis leur création il y a plus de 50 ans, a prouvé son avant-gardisme et son efficacité. Les Parcs et leur fonctionnement concerté, pour un développement harmonieux et dynamique des territoires, la préservation de la qualité de la vie et la protection des ressources, sont aujourd'hui cités en exemple. Nous pouvons tous être fiers de cet esprit de solidarité et d'engagement.

C'est dans ce sens que le Parc naturel régional de Millevaches travaille au quotidien, pour le présent et le futur du territoire et de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Philippe Brugère,
Maire de Meymac
Président du PNR
de Millevaches en Limousin



Photo : R. Petit

Délicieuses baies de genévrier

C'est le moment de chercher les fruits du genévrier ! Ici, on le trouve sur les landes et les coteaux ensoleillés. Il peut mesurer jusqu'à 3 m mais, sur le territoire, on le trouve surtout sous forme buissonnante. Ses aiguilles sont dures et pointues, parcourues par une ligne blanche. Les individus femelles produisent des petites baies. En effet, le genévrier est une espèce dioïque qui présente des pieds mâles, et des pieds femelles. Les baies mettent deux ans à arriver à maturité, passant du vert au noir. Autour, une couche cireuse appelée pruine, protège le fruit des parasites et de la chaleur, comme sur les prunelles notamment. La récolte n'est pas simple, mais les baies de genièvre parfument vos plats mijotés et votre boisson apéritive, après macération dans du vin. On leur prête des propriétés digestives, toniques ou encore anti-inflammatoires. Elles sont d'ailleurs utilisées dans la fabrication du gin (baies de genièvre associées à l'angélique). Lors des épidémies de peste, de grands feux composés de bois de genévrier étaient allumés dans les villes, car la fumée avait la réputation d'être antiseptique. Aujourd'hui, la sciure de son bois est surtout utilisée comme encens naturel, pour son odeur. Quelques aiguilles sur un brûleur à huiles essentielles vous permettront d'embaumer votre maison.

Le lierre grimpant, ami des arbres

Connu sous le nom de lierre grimpant, *Hedera helix* est l'une des rares lianes à vivre sous nos climats tempérés. En forêt, il s'observe souvent autour des troncs et a la réputation d'abîmer les arbres. Mais cette réputation est-elle bien fondée ? Le lierre a besoin de lumière pour assurer sa floraison. Il va utiliser les arbres comme support pour s'élever, en utilisant des crampons superficiels pour s'accrocher et grimper, sans toutefois profiter de leur sève, ni les étouffer. Le lierre n'est donc pas un parasite mais une épiphyte qui apporte aux arbres des avantages. Il leur offre une aide précieuse contre certains parasites et prédateurs. Sous ses feuilles, il abrite une faune

auxiliaire utile à l'arbre mais aussi à de nombreuses espèces. Sur les troncs il peut aussi jouer le rôle de régulateur en les protégeant des variations thermiques. Le lierre fleurit à l'automne et n'entre pas en concurrence avec la pollinisation des arbres. Son pollen et son nectar sont utiles à de nombreux pollinisateurs à une période où il y a peu de fleurs. Par exemple le pollen sert à la colléte du lierre, abeille solitaire, pour nourrir ses larves. Sa fructification a lieu en hiver apportant ainsi de la nourriture pour les oiseaux à une saison où les ressources se font rares. Vous l'aurez compris, le lierre en forêt n'est pas nuisible et rend même de multiples services !



photos : D. Moreau



Photos : ...

Portrait

Le chat forestier

(*Felis silvestris silvestris*)

Parmi les 38 espèces de félins, le chat forestier, est le seul féliné sauvage présent sur le territoire du Parc. Autrefois chassé pour sa fourrure et classé comme nuisible, l'espèce est aujourd'hui protégée à l'échelle européenne par la Convention de Berne (1982). Son piégeage est interdit ainsi que toute action de perturbation ou de capture.

Ces mesures ont été favorables à l'expansion des populations. Animal discret, il est rarement aperçu du fait d'une activité plutôt nocturne. Il capture ses proies, principalement des rongeurs, à l'approche et à l'affût grâce à son odorat et son ouïe développés. Son temps de chasse s'élève à 7-9 heures par jour. Il a besoin de 400 à 500 grammes de nourriture par jour ce qui représente une vingtaine de campagnols des champs par jour soit environ 7 000 par an. Le chat forestier est donc un allié important dans la régulation naturelle des populations de rongeurs. L'espèce occupe désormais une bonne partie du Limousin, incluant la moitié est de la Haute-Vienne, du nord des monts d'Ambazac jusqu'au sud du département, la majeure partie de la Creuse ainsi que l'ouest et le sud de la Corrèze (source : Atlas des mammifères du Limousin). Le Chat forestier est sensible à la déforestation, à l'enrésinement des massifs, à la simplification des paysages et à l'utilisation de produits phytosanitaires. De plus, une menace importante et peu connue pèse sur lui. En effet, il ne faut pas confondre le chat forestier sauvage (*Felis silvestris*) avec les chats domestiques divagants dits harets (*Felis catus*), c'est-à-dire retournés à l'état sauvage. Ces deux espèces peuvent effectivement se reproduire entre elles ce qui induit des croisements et une perte de l'identité génétique du chat forestier (hybridation). Les critères visuels ne permettent pas de différencier avec certitude un chat forestier d'un hybride, seule la génétique le peut. La stérilisation des chats domestiques est donc une mesure de protection du chat sauvage. Mais la limitation des chats domestiques, sans en faire un ennemi, permet aussi de :

- limiter les viroses félines qui circulent peu ou pas naturellement entre les chats forestiers,
- réduire la part de prédation sur une faune déjà en difficulté : les lézards, orvets et serpents sont tous protégés car en raréfaction ; les oiseaux, en particulier ceux vivant en milieu bâti, ont régressé de 30% en 30 ans en parallèle d'une augmentation de la prédation par les chats de 50% en 15 ans.
- réduire les compétitions territoriales entre prédateurs.

La longueur de la queue dépasse 50% de la longueur tête + corps

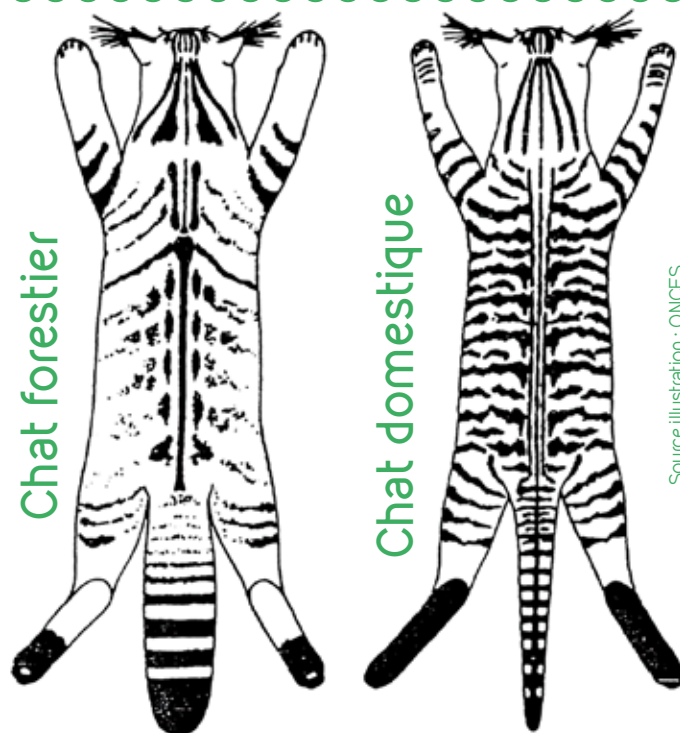
Femelle

poids moyen
3,5 kg

Mâle

poids moyen
5 kg

Le chat forestier a un manteau tigré assez touffu avec une épaisse queue cylindrique. Le poitrail et le ventre sont plus clairs que le dos. Le pelage d'hiver est plus foncé et argenté que celui d'été.



Chat forestier

Chat domestique

Source illustration : ONCFS

Régime alimentaire

400 à 500 g de nourriture par jour

20



Temps de chasse
7-9 heures par jour
Activité nocturne
> 7000 / an

Facteurs de fragilisation

la déforestation
l'enrésinement des massifs
la simplification des paysages
le croisement avec les Harets
les phytosanitaires

Reproduction

1 à 4 petits/portée
1 à 2 portées/an



Sources en action, 2024-2029

Le contrat territorial « Vienne amont, Sources en action » est un outil financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, dont l'objectif principal est l'atteinte du bon état écologique de nos masses d'eau. Il est co-coordonné par l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne et le Parc naturel régional. Le contrat Sources en action est un outil de gestion et de protection des milieux aquatiques multi-partenarial et multi-thématique. Chaque action financée se doit donc de répondre à la stratégie territoriale du contrat, co-construite avec tous les acteurs. Ainsi, la continuité écologique et les plans d'eau, le lien entre la sylviculture et l'eau, et l'adaptation au changement climatique (via notamment la restauration des zones humides) ont été définies comme thématiques « cœur de cible ».

Le 29 juin dernier s'est tenu le comité de pilotage du Contrat « Sources en Action ». Les partenaires, historiques et nouveaux, du contrat se sont réunis afin de valider la programmation financière du prochain programme qui s'écoulera de 2024 à 2029. Le budget prévisionnel s'élève à plus de 12 millions d'euros pour les six années du contrat. Il regroupera 20 maîtres d'ouvrage porteurs d'actions financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et les trois départements limousins.

À cette occasion, les chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne n'ont pas été reconduites comme maîtres d'ouvrage. En effet, les chambres nous ont informées par courrier du 23 juin qu'elles n'étaient pas en mesure de se positionner sur les actions qu'elles pourraient conduire dans le cadre du troisième contrat dans les conditions fixées par celui-ci et pour l'ensemble des partenaires du contrat.

La thématique agricole n'est pas délaissée dans le contrat avec des actions variées, dont entre autres : animation agricole par Bio Nouvelle Aquitaine, mises en défens par les collectivités GEMAPI et les Fédérations de Pêche (représentant un budget de plus de 1,7 millions d'euros), restauration de zones humides... Enfin, il est toujours possible aux chambres d'intégrer le contrat territorial par un avenant ou lors de la révision à mi-parcours (2026).

Pour en savoir plus sur le contrat territorial de la Vienne amont, rendez-vous sur le site internet dédié : www.sourcesenaction.fr

Encore plus de jus dans les pédales !

L'offre de location longue-durée de vélos électriques à destination des habitants s'étend sur le territoire avec deux nouveaux points de location : aux Portes de Vassivière avec 10 vélos et sur Vézère-Monédières-Millesources avec 30 vélos !

Le tout en plus des 20 vélos proposés en location à la Maison du Parc. Les initiatives se multiplient, preuves d'un réel engagement des collectivités dans la mobilité durable. Petit rappel : ces vélos peuvent être loués pour une durée de 1 à 4 mois pour 50 euros/mois. Autre possibilité pour les communes : disposer des vélos du PNR en prêts gratuits pour faire découvrir les joies de la bicyclette électrique aux habitants, agents communaux ou lors d'événements ponctuels. Grande nouveauté, depuis cette année, le Parc propose également aux entreprises de louer un vélo pour permettre à leurs employés de tester ce moyen de transport écologique. Alors en toute saison, on se met au vélo !

Contacts :
 PNR : technique@pnr-millevalches.fr - 06 72 53 64 56
 V2M : loc-velo@ccv2m.fr - 06 12 54 25 50
 PDV : loc-velo@cc-portesdevassiviere.fr



La biodiversité est dans le pré

Décryptage

En 2023, 4 fermes du PNR participent au Concours général agricole «Prairies et parcours» (anciennement «prairies fleuries»). Pourquoi médailler des prairies ? Loin d'être sauvages, elles sont intégrées à un système de production agricole qui peut prendre des formes différentes en Limousin, terre

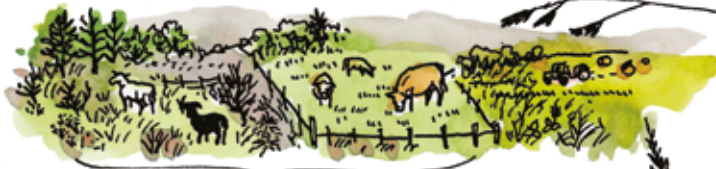
d'élevage et de tradition herbagère. Grande source de biodiversité et puits de carbone, permanente ou en rotation avec des plantations, une prairie, ça n'est pas seulement joli !

LES TYPES DE PÂTURAGE

① Landes

② Pelouses

③ Prairies naturelles ou semées



PLUS FAIBLES EN QUANTITÉS PRODUITES, MAIS PLUS DIVERSIFIÉES.

⚠️ AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES PRAIRIES SONT MOINS PRODUCTIVES QU'AVANT, MAIS LES PRAIRIES NATURELLES SONT PLUS RÉSILIENTES SI ELLES SONT GÉRÉES DURABLEMENT.

JAN | FEV | MAR | AVR | MAI | JUIN | JUIL | AOÛT | SEPT | OCT | NOV | DEC |

EN HERBE PRESQUE TOUTE L'ANNÉE = + DE SOUPLESSE DANS LES DATES DE FAUCHE !



LES TECHNICIENS DU PARC ET LES PARTENAIRES TECHNIQUES ACCOMPAGNENT LES ÉLEVEURS VIA LE CONCOURS "PRAIRIES ET PARCOURS" ...

MAIS AUSSI POUR LE DÉPÔT DES "MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES", CES AIDES P.A.C. PROPOSÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DU PARC. SUR LE P.N.R., 145 FERMES BÉNÉFICIENT DE CES MESURES, POUR ENVIRON 6000 Ha DE PRAIRIES.



On suit aussi les éleveurs pour les aider à pérenniser leurs parcelles : si on ne fauche pas au bon moment, ou si on sur-pature, on peut avoir une prairie qui ne fonctionne plus au bout d'un certain temps.

BEAUCOUP DE PLANTES EN ROSETTES ? (plantain, chiendent ...)

⇒ SOL TROP TASSÉ, PRAIRIE SUR-PÂTURÉE

BEAUCOUP D'ORTIES, OMBELLIFÈRES ?

⇒ EXCÈS D'AZOTE TROP D'ENGRAIS NATUREL OU MINÉRAL



CONCOURS OU PAS, LA BIODIVERSITÉ D'UNE PRAIRIE ÇA N'A PAS DE PRIX !

QUELS ENJEUX ?

LA GRANDE VARIÉTÉ DE FAUNE ET DE FLORE DE L'ÉCOSYSTÈME PRAIRIAL PERMET :

• UNE COMPLÉMENTARITÉ DES ESPÈCES



le campagnol consomme les racines des herbacées

La buse régule la population de rongeurs

• UNE CONSERVATION DES ESPÈCES



← oh ! Une alouette lol !

• UNE NOURRITURE VARIÉE, DES ANTIPARASITAIRES NATURELS, DE L'OMBRAGE POUR LES TROUPEAUX



Ailleurs " l'herbe est moins verte ... "



Préservons la biodiversité

Le nombre d'espèces menacées ou disparues ne cesse d'augmenter, de nombreux écosystèmes sont en péril : la biodiversité est en danger, on le sait. Qu'en est-il sur notre territoire ? Comment le Parc et les autres acteurs agissent pour préserver les richesses naturelles ?

Vous avez dit biodiversité ?

La biodiversité c'est « le tissu vivant de notre planète » : l'ensemble des êtres vivants et les milieux dans lesquels ils vivent, ainsi que les écosystèmes, c'est-à-dire les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Les interactions sont complexes, nombreuses, souvent insoupçonnées ! Des cycles microbiens du sol aux prédateurs de fin de chaîne alimentaire, des conditions de température, de lumière, d'eau, qui permettent à certains végétaux de l'emporter sur d'autres, conditionnent les dynamiques de populations des herbivores et de leurs prédateurs. Prédateurs qui auront peut-être subi des conditions défavorables au nord de l'Afrique pendant leur migration... Tout le monde peut observer dans son environnement quelques-unes des relations entre espèces et milieux. Par exemple, le pic-épeiche, en tambourinant les troncs, crée des loges qui serviront à la nidification de passereaux. L'azuré des mouillères (petit papillon bleuté dont seules trois populations sont connues sur le Parc et 10 en Limousin)

a strictement besoin de la gentiane pneumonanthe pour son gîte et d'une fourmi (*Myrmica scabrinodis*) pour nourrir ses chenilles. Citons enfin la loutre d'Europe, emblème du Parc, qui avait disparu du territoire. Espèce protégée depuis 1972, elle s'en sort finalement grâce à l'évolution de notre considération liée à sa raréfaction -ce qui est rare devient patrimonial- et à un régime alimentaire constitué par une espèce invasive dans nos rivières, l'écrevisse américaine ! L'invasive détestée, la sauveuse ? La prédiction en matière de biodiversité reste à ce jour une utopie, tant les paramètres d'influences des dynamiques de populations des espèces sont nombreux. Seul constat global : le déclin de la biodiversité en France et dans le monde se poursuit.

Une situation nationale et internationale dramatique

Les chiffres de l'Office Français de la Biodiversité sont éloquentes. En France, 17 % des espèces de faune et de flore sont menacées ou éteintes et leur risque d'extinction a augmenté de 14% en 10 ans, seuls 20% des habitats naturels sont en bon état, 36 % des oiseaux communs des milieux agricoles ont disparu depuis 1989, seules 8% des rivières ont conservé un caractère sauvage, 66% des papillons de jour ont disparu dans au moins un département, 43% de chauves-souris depuis 2006, 46% des espèces de poissons grands migrateurs (des océans aux rivières) sont éteintes ou menacées. De plus, 30 000 hectares de sol sont artificialisés chaque année, une artificialisation qui augmente 4 fois plus vite que la population. À l'échelle internationale, l'édition de la liste rouge mondiale de 2021 compte 40 084 espèces classées menacées sur 142 577 étudiées (contre 27 150 dans l'étude précédente, de 2019). Parmi ces espèces, 41% des amphibiens, 13% des oiseaux et 26% des mammifères sont menacés d'extinction à l'échelle mondiale. À l'instar du changement climatique, la biodiversité devient un sujet de mobilisation de la communauté internationale, parce que cruciale pour l'agriculture et l'alimentation.

Les singularités écologiques du Parc



Photo : S. Forbault

Programme phare

« Natura 2000 c'est le programme de l'Union Européenne pour la protection de la nature » rappelle Olivier Villa, animateur et coordinateur Natura 2000. Sur le Parc, ce sont 14 espaces protégés qui correspondent à 25% du territoire, comme la vallée de la Gioune, la tourbière de Négarioux-Malsagne ou encore la haute vallée de la Vienne. 4 sites sont gérés par des structures telles que la Ligue de protection des oiseaux ou le Conservatoire d'espaces naturels et les 10 autres sont directement gérés et ou coordonnés par le Parc. Concrètement, il s'agit de travailler en étroite collaboration avec les propriétaires de terrain, éleveurs, forestiers, associations et bénévoles pour mettre en place des actions favorables aux espèces menacées : l'accueil d'une espèce d'oiseau, l'entretien de landes ou tourbières par le pâturage ou des chantiers participatifs, des animations pour sensibiliser, des formations pour faire évoluer les pratiques...

La biodiversité n'est pas forcément le mot le plus approprié aux réalités de notre territoire car il sous-entend une grande diversité. Or, notre territoire comprend moins d'espèces qu'en plaine, car les conditions y sont plus dures, donc sélectives. L'altitude par exemple, agit sur la température, paramètre important pour la répartition des espèces. Ainsi, la répartition et la sélectivité des espèces par la température est facilement lisible dans les cours d'eau : les eaux vives, oxygénées et fraîches de nos sources ne peuvent voir évoluer que la truite, vairon et loche franche. Bien en aval, avant le mélange des eaux douces et salées, dans des eaux lentes et réchauffées, plus chargées de nutriments, nous sommes dans le royaume des brèmes, carpes, tanches, brochets et bien d'autres espèces. De l'amont vers l'aval, le nombre d'espèces augmente, mais les espèces de l'amont ne se mélangent pas à celles de l'aval : elles ne le peuvent pas. Mais la richesse en espèces sur l'ensemble de la rivière est important. « Le terme biodiversité peut même être préjudiciable à la réalité des enjeux, car il induit l'idée que celle-ci est assurée quand on a le plus d'espèces possible. Or localement cela n'est pas forcément un bon signe ! », soutient ainsi Guillaume Rodier, responsable de l'équipe technique du Parc. Reprenons l'exemple des rivières : l'implantation d'étangs en barrage de cours d'eau qui déversent leurs eaux de

surface, réchauffées, en aval, permet certes aux carpes, gardons et autres brochets de vivre, mais aux truites, loches et vairons en aval de disparaître.

Le nombre d'espèces sur la rivière dans son ensemble diminue et le milieu de l'amont à l'aval est banalisé. Pour notre territoire, il serait plus juste de parler de singularités écologiques, qui évoquent moins les notions de quantité et de diversité que de spécificités. Moins de singularité, c'est moins de différences entre les territoires - autrement dit, c'est moins de résilience globale. Néanmoins, sur le périmètre du Parc, la situation globale reste problématique : 9 espèces d'orthoptères sur environ 81 connues, 59 espèces de flore sur 1483 suivies, et 100% des espèces de poissons migrateurs, ont disparu. Pour autant, le rythme de disparition d'espèce serait moindre sur le Parc.

Quelles actions en faveur de la biodiversité ?

Les associations naturalistes, des passionnés, le Parc et d'autres contribuent à produire les informations qualifiant les situations locales et globales en matière de biodiversité. La connaissance est

le préalable à l'action. Le Parc et ses partenaires soutiennent une agriculture extensive, les filières dites émergentes (sarrasin, myrtille sauvage, chanvre, ...) à taille humaine, basée sur les ressources qu'offrent les milieux naturels et semi-naturels à la faveur d'espaces ouverts (prairies, landes, haies,...) en mosaïque avec des milieux plus fermés. En matière forestière, la mise en application de la Charte Forestière de Territoire souhaite destiner les forêts à leurs multiples fonctions alliant les enjeux paysagers, d'accueil d'espèces, de production de bois. La trajectoire en construction est celle du couvert continu. C'est en agissant sur l'ensemble des composantes de l'occupation du sol, des usages et des activités du territoire, que le maintien, voire la restauration, des patrimoines communs se joue. Les causes de l'érosion de la biodiversité sont celles liées aux activités humaines - qui peuvent être rendues compatibles avec la Nature - le changement climatique n'est pas la cause mais l'objet de l'accélération des constats négatifs. Chacun, chez soi, peut également participer à préserver la biodiversité, en évitant l'artificialisation et l'imperméabilisation, en libérant des espaces en libre évolution ou à moindre gestion, en reconsidérant ses besoins du quotidien (alimentaires, vestimentaire, de mobilités,...), en soutenant les initiatives positives pour notre cadre de vie partagé pour plus de cohabitation du vivant.

3 questions à...

GUILLAUME RODIER

responsable de l'équipe technique du Parc

Les actions de sauvegarde de la biodiversité sont-elles suffisantes ?

Si nous ne faisons que protéger, nous acceptons que ce qui a disparu correspond à une situation irréversible. Il y aurait une forme de renoncement. Or, il ne s'agit pas seulement de protéger l'existant, mais aussi de travailler au maintien des capacités d'accueil d'espèces du territoire, voire à les restaurer. La réintroduction d'espèces disparues n'est pas à l'ordre du jour, car ce serait ignorer les raisons pour lesquelles les espèces ont disparu. Les enjeux pour le territoire sont de prendre ses responsabilités dans un rôle de refuge pour les espèces qui ne peuvent plus accomplir pleinement leurs cycles biologiques ailleurs. Pour l'heure, si des signaux positifs existent tant dans les perceptions de la Nature, que les dynamiques de population de certaines espèces, il n'est pas possible de dire que les actions mises en œuvres sont suffisantes, ni localement ni à plus large échelle.

Comment peut-on qualifier la situation pour les espèces du territoire ?

Nous pourrions proposer quatre catégories d'espèces. Tout d'abord, celles qui ont disparu (tétràs lyre, busard cendré, bécassine des marais, saumon, anguille, leucorrhine à large queue, myrtille des marais...) mais qui peuvent revenir sous conditions d'une capacité d'accueil locale (acceptation

humaine et milieux) et d'une augmentation des efforts des territoires et pays voisins. Ensuite, les espèces qui ont quasiment disparu pour lesquelles les efforts ne permettent pas de mesurer d'effets significatifs (pie-grièche grise, l'écrevisse à pied blanc, la moule perlière...) à cause de raisons multiples et complexes, dynamiques sur un temps long, faibles probabilités de rencontres d'individus et de réussites de reproduction... Troisième groupe, les espèces en déclin amorcé avec de fortes exigences en termes d'habitat ou de températures comme la truite fario ou la myrtille sauvage. Pour celles-ci, les efforts conséquents rendent compte d'effets significatifs et positifs de façon très localisée. Et enfin les espèces plus « communes » et à plus grande tolérance vis-à-vis des conditions des milieux, comme le moineau, qui peuvent connaître des déclinés à l'échelle nationale mais se voient globalement épargnées sur notre territoire. Cette catégorisation reflète non pas l'exceptionnelle préservation, mais la moindre dégradation par rapport à ce qui nous entoure !

La notion d'échelle pour la prise en compte de la biodiversité est donc importante ?

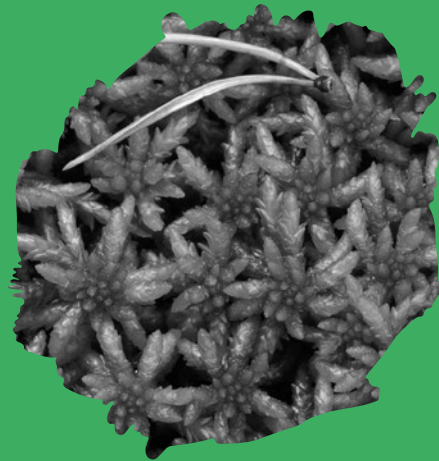
Nous sommes dépendants de ce qui se passe ailleurs, et devons visualiser l'importance de ce territoire pour nos voisins. Cette dépendance est facilement lisible pour l'eau de nos sources qui alimentent Bordeaux ou Nantes, mais c'est vrai aussi pour les espèces. La connexion des éco-

systèmes, les corridors et leurs qualités, sont essentiels pour mettre en relation les espèces : la notion de corridor n'a pas la même définition pour toutes les espèces. Le circaète Jean-le-Blanc dont quelques couples parviennent à se reproduire sur le Parc, cherchera localement les milieux ouverts à couvert végétal peu épais, riches en reptiles, sa nourriture principale : pelouses sèches ou rocailleuses, friches et landes de divers types, forêts claires de pins purs ou en mélange avec des chênes, pâturages divers, garrigues, milieux rocheux, zones humides. Si le corridor de déplacement du circaète correspond au trajet entre l'Afrique sahélienne et les zones de reproduction en Europe, le point crucial est le détroit de Gibraltar, sujet permanent de projets divers, et l'ensemble des aménagements qui conduisent à de nombreuses mortalités (câbles aériens, éoliennes...). Pour les serpents (tous protégés) qui font son régime alimentaire de base, une route constitue, en plus du risque de mortalité, une rupture de milieux donc de déplacements au même titre qu'une forêt monospécifique entre deux patchs de landes sèches par exemple. La gestion ou la restauration des milieux, l'occupation du sol, les barrières physiques (barrage, route) ou physico-chimiques (température, site pollué), le temps de déplacement, les impératifs migratoires plus ou moins étendus sont autant d'éléments à considérer pour réfléchir un territoire par rapport à d'autres, les co-responsabilités individuelles et collectives, et in fine prendre la mesure des effets cumulés de chaque projet.



Deux « nouvelles » espèces sur le territoire !

Une espèce de sphaigne et une espèce de chouette viennent d'être découvertes sur le territoire, toutes deux liées aux milieux tourbeux boisés. La sphaigne affine a été identifiée près du ruisseau de Menouveix sur la commune de Toy-Viam par des chercheurs au cours d'un inventaire pour le CEN dans le cadre du contrat Sources en action. Malgré son petit gabarit (moins de 20 m² formés de « banquettes »), elle est caractérisée pionnière (qui s'installe avant d'autres espèces) et dynamique (qui réalise son cycle de vie permettant une fluctuation positive dans le temps de la population) ! La découverte de cette sphaigne n'est pas liée à une nouvelle colonisation mais le fruit d'investigations ciblées (très régulièrement des espèces auparavant non recherchées sont découvertes sur le territoire).



Toy-Viam



Gentioux-Pigerolles
Faux-la-Montagne
Nedde



De l'autre, la chevêchette, lilliputienne des rapaces nocturnes, que l'on se réjouit de voir arriver car présente depuis 2008 dans le Massif Central. L'espèce a été observée cette année par les réseaux de bénévoles à Gentioux-Pigerolles, Nedde et Faux-la-Montagne. Ce sont certainement de jeunes mâles éclaireurs arrivés l'hiver dernier pour s'installer. Le défi pour eux : trouver assez à manger pour attirer des femelles et nidifier. Profitez de la saison pour écouter leur chant automnal très chouette ! Cette chouette est l'illustration de la dépendance des territoires en matière de biodiversité, et de la nécessité de conserver des potentiels d'accueil...



Photos : E. Levat

Rencontre

Nicolas Ducrot, artisan tuilier

À l'écart du bourg de Meymac, dans la zone de Maubech, on aperçoit d'abord faitages, lanternes et mitrons, alignés sur des palettes. C'est là qu'est établie Tegulys, l'entreprise de Nicolas Ducrot, artisan tuilier. À l'intérieur des trois bâtiments en cours d'agrandissement, deux équipes œuvrent. Elles préparent le mélange de terres, puis vient le façonnage, à l'aide de moules ou de presses. « On nous considère comme des industriels, mais nous sommes des artisans », précise Pascal Pommier, chef de projet. En effet, si certaines tâches sont automatisées, les finitions sont exécutées à la main. La mise en couleur est ensuite réalisée avec des pigments naturels, entre le séchage et la cuisson. Enfin, les produits sont conditionnés avec minutie. Et, sur les routes de France, une équipe commerciale au contact des clients, dont Nicolas Ducrot lui-même. « J'aime ce travail sur le terrain, les rencontres, les échanges avec les clients pour partager ma passion pour la céramique », confie le chef d'entreprise. Nicolas Ducrot travaille d'arrache-pied au développement de la firme familiale fondée par son arrière-grand-père. « Ma famille est céramiste depuis 1926. Je suis la 4^{ème} génération ! » Il y a près d'un siècle, Jean Ducrot se lance dans la production de tuiles et briques, en Bourgogne. Depuis les années 1970, l'entreprise ne fabrique plus de tuiles, uniquement des accessoires de couverture. Après avoir appris le métier de céramiste auprès de son père, Nicolas suit des études de commerce, puis prend les rênes en 2000. C'est en 2005 que la famille revient sur les lieux de ses origines, en Corrèze. Deux générations sont encore en activité, le père en Bourgogne et le fils à Meymac. Ensemble, les Ducrot élaborent

À Meymac, l'entreprise familiale Tegulys produit des accessoires de couverture en céramique. En pleine croissance, elle a su trouver l'équilibre entre tradition et innovation.

de nouveaux produits, toujours en quête d'innovation. L'histoire de Tegulys est en effet marquée par l'audace. Dans les années 1980, c'est la première entreprise artisanale à acquérir un robot industriel. Les Ducrot imaginent des accessoires novateurs, comme un kit de ventilation en céramique, permettant d'éviter la condensation, contrairement aux éléments métalliques présents sur le marché. Ou encore la « chalonge », lanterne de toit de forme aplatie conçue pour empêcher les infiltrations d'eau lors de fortes pluies, labellisée « origine Corrèze ». « Nous sommes en permanence en train de réfléchir aux futurs produits », affirme

« Ma famille est céramiste depuis 1926. Je suis la 4^{ème} génération ! J'aime partager ma passion pour la céramique. »

Nicolas Ducrot. Malgré la croissance, Tegulys rencontre des difficultés pour recruter. « À tous les niveaux, nous avons des offres non pourvues », déplore Pascal Pommier. Pourtant, l'entreprise forme ses équipes et permet d'évoluer, à l'instar de Jean-Philippe Eyrolles, entré en tant qu'ouvrier et devenu directeur de la production. Tegulys est résolument tournée vers l'avenir et investit en continu. Au programme : nouveaux produits, robotique et impression 3D. Un des symboles de cet engagement, le projet EcoStock. Le dirigeant ne voulait plus voir la chaleur de ses fours s'évanouir dans la nature. Le système, élaboré avec Eco-Tech-Ceram, permet de récupérer et stocker la chaleur « fatale » et de la réutiliser dans les séchoirs. Cette machine fait gagner du temps de séchage et surtout économiser de l'énergie. Une sensibilité aux problématiques environnementales démontrée aussi par la flotte de véhicules électriques, et un projet photovoltaïque pour produire l'électricité consommée sur le site.

5

raisons de construire en pierres sèches

Pratique

Ils sont partout sur le territoire, les petits édifices et murs en pierres sèches. Tellement fondus dans le paysage que parfois, on ne les voit plus. Pourtant ces cabanes de berger, murs de soutènements ou ponts en pierres sèches sont un patrimoine précieux et une technique de construction à révaloriser tant elle est intéressante. Voici 5 bonnes raisons de s'y mettre !

1

C'est durable

On peut difficilement faire plus durable que la pierre ! Sa solidité qui traverse les siècles, surtout chez nous, pays de granit. À la différence des murs maçonnés, les constructions en pierres sèches sont plus résilientes aux intempéries car insensibles aux variations de température, gels et dégels. Elles sont donc parfaitement adaptées aux paysages de coteaux, où elles limitent les risques d'inondation en drainant et en diffusant lentement l'eau amenée lors de pluies violentes et à la fonte des neiges. De plus, les travaux de recherche démontrent que les murs en pierre sèche ont la capacité d'absorber les chocs et poussées qui leur sont exercés.

2

C'est démontable et réparable

Les pierres sont comme les célèbres briques plastiques des enfants : on peut les monter et les démonter à l'infini ! Lorsqu'on restaure un mur, on peut réutiliser les pierres présentes, ou en trouver d'autres facilement : il y en a partout. On peut aussi utiliser les pierres d'un muret inutile pour en reconstruire un ailleurs.

4

C'est écologique

Grâce à son inertie, la pierre accumule la chaleur, qu'elle restitue plus tard (déphasage thermique). Un atout favorable à la culture de plantes. De plus, le mur en pierres sèches constitue un milieu semi-naturel accueillant pour de nombreuses espèces : insectes, arachnides, reptiles, oiseaux, petits mammifères, lichens, fougères, mousses... Il participe aux corridors écologiques indispensables au maintien de la biodiversité.

3

C'est accessible

La construction en pierres sèches est possible avec des pierres de différents calibres. Elle nécessite peu d'investissement, seulement quelques outils. Par contre il faut maîtriser la technique : ça ne s'improvise pas. Mais tout le monde peut apprendre. Et ensuite, l'édifice ne demande que très peu d'entretien, simplement retirer le lierre ou les noisetiers qui peuvent s'installer dans les interstices. La mousse, elle, ne pose pas de problème, on peut la laisser.

5

C'est beau

Les constructions en pierre sèche embellissent nos paysages. Elles témoignent du passé mais s'adaptent aussi au futur. Architectes, artistes et urbanistes se saisissent de son esthétique brute dans des réalisations contemporaines.



Que fait le Parc ?

Depuis 2016, le Parc organise des chantiers-école pour restaurer des murs anciens et construire des murs de soutènements et de séparation.

Ces chantiers permettent de former les habitants et les agents communaux tout en effectuant un aménagement pour une collectivité qui en a besoin.

Le PNR aide également financièrement les communes pour la restauration ou la construction d'aménagements en pierres sèches.

Contact : Fanny Couégnas | 06 38 21 20 66 | f.couegnas@pnr-millevalches.fr



Felletin

Porte d'entrée du Parc côté Creuse, Felletin est une cité commerçante incontournable. Son marché du vendredi, véritable institution, est depuis longtemps le plus important du département. Levez les yeux au-dessus des étals et observez le bâti traditionnel : il y a toujours quelque chose à observer sur les façades du XVe et du XVIe siècle. L'histoire de Felletin est aussi marquée par son passé industriel dû à la présence de la rivière Creuse, au bord de laquelle pas moins de dix moulins fonctionnaient au XIXe siècle. Berceau de la tapisserie avec sa voisine Aubusson, la ville est aujourd'hui le siège de l'association Lainamac qui œuvre pour la valorisation de la filière laine, depuis l'élevage ovin jusqu'au tissage. Ce bourg de 1 800 habitants est vivant et attractif, notamment grâce au lycée des métiers du bâtiment qui accueille environ 400 élèves, de la 3e à la licence et forme les bâtisseurs de demain, héritiers des maçons de la Creuse. De nombreuses associations participent à ce dynamisme, à l'instar de la ressourcerie Court-Circuit, avec sa boutique du centre-ville et son entrepôt dans la zone industrielle.

Office de tourisme Aubusson-Felletin
Place Quinault, 23500 Felletin
05 55 66 32 12

 Aubusson & Felletin Tourisme



Photo : Aubusson Felletin Tourisme

La Diamanterie

Installée dans un ancien moulin au pied du pont Roby, la coopérative diamantaire La Felletinoise est le témoin d'une activité aujourd'hui disparue à Felletin. Pendant près d'un siècle, jusqu'en 1982, les ouvriers de la coopérative ont taillé des diamants, pour l'orfèvrerie et l'industrie. L'atelier a été reconverti en musée, inauguré en juin 2023, qui retrace cette épopée diamantaire. L'association Felletin Patrimoine Environnement gère et anime ce lieu, né de la volonté de la commune de créer dans ces murs un lieu de culture et de tourisme. Grâce à un don et un appel de la Fondation du patrimoine au mécénat populaire, l'ancien atelier a été reconstitué tel qu'il était en 1912. Une visite immersive, complétée par la projection d'un film documentaire.

felletinpatrimoine@gmail.com 05 55 83 10 54



Photo : Abusson Felletin Tourisme



Photo : J. Demasse



Photo : J. Demasse



Photo : J. Demasse



Photo : Pang ! La Gare

Les ateliers Pinton

La maison Pinton, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, est une pièce majeure de l'écosystème de la filière laine, au même titre que la filature Terrade. Depuis 1867, la famille Pinton se transmet la passion de la tapisserie de génération en génération. Ses ateliers produisent des tapis, moquettes et tapisseries tissés artisanalement par des lissiers, maîtres tapissiers. Déterminée à perpétuer la tradition, l'entreprise est également tournée vers l'avenir. Elle multiplie les partenariats avec artistes et designers, et teste de nouveaux matériaux au sein du Studio Lab, créatif et innovant. Mondialement reconnue, la maison Pinton a ouvert des showrooms dans plusieurs grandes villes de France et d'Europe, aux états-Unis, à Hong-Kong, à Dubaï et au Qatar.

www.pinton1867.com

PANG ! La Gare

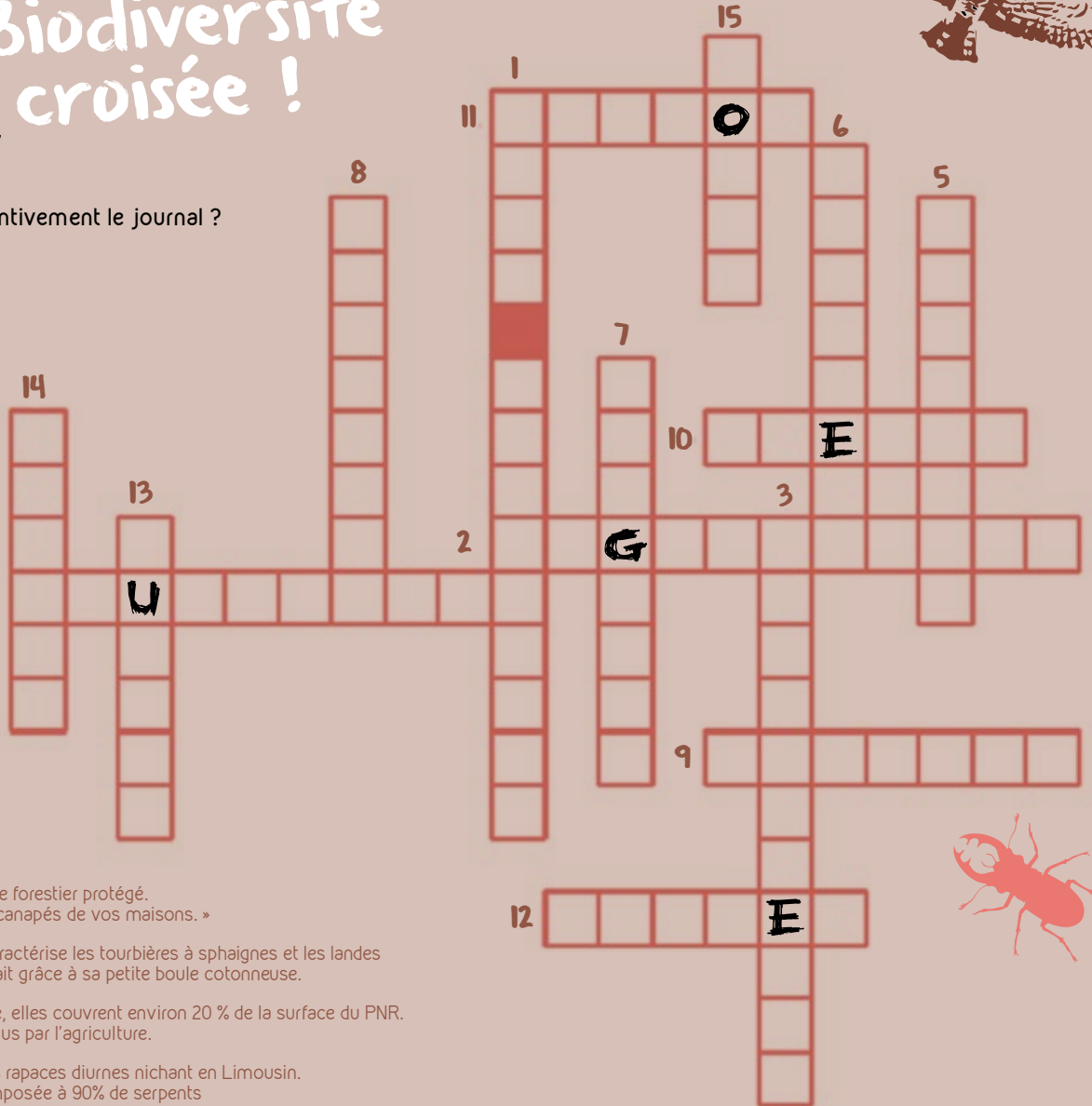
La gare de Felletin abrite un lieu participatif géré par PANG !, un collectif de trois associations : Quartier Rouge, Radio Vassivière, et l'atelier de sérigraphie les Michelines. Autour de la salle des pas perdus reconvertie en cantine participative, ce tiers-lieu, agréé Espace de vie sociale par la CAF, regroupe des bureaux associatifs, un espace de coworking, une salle de formation/exposition/réunion... Il accueille des artistes en résidence, organise des concerts, propose des ateliers au gré des propositions des usagers : cuisine, jeux de société, musique, arts... PANG ! fait référence au passé ferroviaire du local, anciennement « Point d'arrêt non géré » rebaptisé « Point d'arrêt nouvellement géré ! ». De nombreux éléments de décoration rappellent d'ailleurs que nous sommes bien dans la gare, comme le guichet en bois, des affiches et enseignes.

www.panglagare.com



Biodiversité croisée !

Avez-vous lu attentivement le journal ?
 À vous de jouer !



VERTICAL

1. « Je suis un mammifère forestier protégé. Mon cousin apprécie les canapés de vos maisons. »
3. Cette plante vivace caractérise les tourbières à sphaignes et les landes tourbeuses. On la reconnaît grâce à sa petite boule cotonneuse.
5. Pâturées ou de fauche, elles couvrent environ 20 % de la surface du PNR. Ces milieux sont maintenus par l'agriculture.
6. C'est le plus grand des rapaces diurnes nichant en Limousin. Son alimentation est composée à 90% de serpents
7. « Chouette de petite taille, j'aime construire mon habitat dans les trous faits dans les arbres par le pic noir. »
8. Petit lézard vit dans les zones humides. Il est capable de produire une sorte d'antigel pour passer les grands froids.
13. « Je suis le plus gros insecte d'Europe. »
14. C'est l'espèce symbole du territoire ! Ce mammifère carnivore de la famille des mustélidés, se nourrit principalement des écrevisses américaines.
15. Élément important du paysage du PNR puisqu'elle occupe environ 55 % de son territoire.

HORIZONTAL

2. Oiseau protégé du Parc, qui aime les milieux ouverts et fait son nid à même le sol dans les landes arborées.
4. Nous sommes capables de : stocker du carbone, épurer l'eau, créer des réserves naturelles d'eau, réguler les eaux, créer des réserves de biodiversité uniques !
9. Le Pic, la Gioune et le Cubaynes, sont labellisées «..... sauvages»
10. Végétal associé au symbole de l'amitié «Je meurs ou je m'attache»
11. « Je vis tapi sous les cailloux au fond des rivières. »
12. Étendues sèches de terre où ne poussent que certaines plantes sauvages (ajonc, bruyère, genêt, ...)

Réponses : 1. Chat forestier 2. Engoulevent 3. Linaigrette 4. Tourbières 5. Frairies 6. Circaète 7. Tengmalm 8. Vivipare 9. Rivières 10. Lierre 11. Chabot 12. Landes 13. Lucane 14. Loutre 15. Forêt

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :

